



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES
Pôle Environnement**

Affaire suivie par : Nicole-Charlotte BOURJAC
Tel : 04.92.30.56.95
Mél : nicole.bourjac@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le **17 JUIN 2025**

Objet : Défrichement – Accusé réception - Demande de pièces complémentaires – La Robine-sur-Galabre– 0,9500 ha – Aménagement d'un parc de loisir Ourea - 16/2025

Madame,

Votre dossier de demande d'autorisation de défrichement a été réceptionné dans mes services en date du 02/06/2025.

La demande de défrichement porte sur une superficie de 0,9500 ha et concerne la parcelle référencée 69 section 213D au cadastre de la commune de La Robine-sur-Galabre, pour l'aménagement d'un parc de loisir.

Cette opération est sujette à l'obtention d'un permis d'aménager. Dans ce cas particulier, le périmètre à soumettre à autorisation de défrichement est le périmètre complet du projet. Vous voudrez bien nous faire parvenir une nouvelle demande en ce sens annulant la précédente.

Par ailleurs, votre dossier devra comporter les pièces suivantes :

1) projet susceptible d'avoir un impact sur l'environnement :

- la décision de l'Autorité environnementale (réponse de la MRAe à la demande d'examen au cas par cas)
- l'évaluation des incidences Natura 2000 conformément à l'AP 2014-354 du 4 mars 2014

2) habilitation du signataire à déposer la demande :

- l'accord de monsieur PETITJEAN Jérôme

D'autre part, la notification de la complétude de votre dossier doit être produite dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme (article R431-19 du code de l'urbanisme).

Mme LE GUILLOU Jessy

314 route des clues

Esclangon

04420 LA JAVIE

mail : jes6power@gmail.com

.../...

L'autorisation ne pourra être délivrée qu'après l'obtention de toutes les autorisations nécessaires.

Je vous rappelle que dans tous les cas, les travaux ne pourront pas débuter avant la délivrance de l'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Chef du Pôle Environnement

Jean-Luc JARDIN